



Marché A Procédure Adaptée du lycée de Rompsay

SERVICE COORDONNATEUR

Lycée de Rompsay
217 rue de Périgny
17000 La ROCHELLE

REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION

CONSULTATION COLLECTIVE

En application des articles du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

LOT N° 13 : FOURNITURE D'EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES DE MATHEMATIQUES ET DE SCIENCES

1 – OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation porte sur la **fourniture d'équipements pédagogiques de mathématiques et de sciences.**

2 – ETENDUE DE LA CONSULTATION

La présente consultation est soumise aux dispositions des articles du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3 – DECOMPOSITION EN TRANCHES OU EN LOTS

La fourniture n'est pas allotie.

4 – CONTENU DES OFFRES

Le candidat devra présenter des offres conformes aux descriptifs fournis dans le Cahier des Charges. Par ailleurs, les montants hors taxes et toutes taxes devront être impérativement indiqués dans l'offre.

Le candidat devra s'engager sur un prix ferme d'acquisition des matériels (TTC).



5 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

6 – PRESENTATION DES OFFRES

Chaque candidat devra répondre à la consultation selon la procédure suivante :

- Lettre de candidature ; (DC1)
- Déclaration du candidat ; (DC2)
- Acte d'engagement (DC3) ;

L'ensemble des 3 documents téléchargeables à l'adresse ci-dessous doit être daté et signé du responsable légal de l'entreprise.

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

CES OFFRES SERONT PLACEES DANS UNE ENVELOPPE CACHETEE

7 – CONDITIONS D'ENVOI

L'ENVELOPPE CACHETEE PORTERA LA MENTION « NE PAS OUVRIR- OFFRE DESTINEE AU MARCHE EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES MATHS/SCIENCES».

Le pli sera acheminé par la poste en recommandé ou déposé à l'adresse ci-dessous où il sera enregistré et adressé à :

LYCEE PROFESSIONNEL DE ROMPSAY

MARCHE DE FOURNITURES D'EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES
MATHS/SCIENCES

RUE DE PERIGNY – BP 10269
17012 LA ROCHELLE CEDEX 1

a) La date limite de réception des offres est fixée au :

MARDI 19 MARS 2019 à 17h



10 – OUVERTURE DES PLIS ET CRITERES DE JUGEMENT

Les offres non conformes à l'objet de la consultation seront éliminées.

Le choix du fournisseur sera effectué selon les modalités prévues par le Code des Marchés Publics : Prix (60%), Qualité des références proposées (40%).

La qualité des références est appréciée en fonction des références proposés dans l'offre (voir Cahier des Charges).

Le candidat établi dans un état membre de la communauté européenne, autre que la France, devra produire un certificat délivré par les administrations et organismes du pays d'origine, selon les mêmes modalités que celles qui sont prévues ci-dessus pour le candidat établi en France (article 46 du code des marchés publics).

11 – MODE DE REGLEMENT DU MARCHE

Les factures afférentes au présent marché seront mandatées selon les règles de la comptabilité publique.